

Fort de France le 17 juin 2019

**Monsieur le directeur,**

**Vous avez adressé un message intimidant voire menaçant à l'ensemble des agents sur les risques de l'absence de badgeage, évoqué article 11 du règlement intérieur en vigueur.**

**Nous constatons que vous exigez des agents qu'ils respectent le règlement or depuis le 1er février 2019 l'administration bafoue sans vergogne l'article 5 de ce même règlement.**

**Vous vous permettez même de procéder à un chantage en instituant pour représailles des horaires fixes en 5 journées longues.**

**Pourtant avant la mise en place des horaires variables dans le département la notion de « journées courtes » et « journées longues » existait déjà.**

**Quelle méthode despotique pour arriver à vos fins!**

**Nous attendons de vous en tant que directeur, la compréhension du problème que nous vous exposons depuis maintenant plus de 4 mois.**

**Nous vous demandons ce que vous attendez des agents : le respect du règlement intérieur qui à ce jour n'est pas modifié.**

**Nous demandons le respect des droits des agents.**

**Les secrétaires**